



AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE PROJETS DE RÈGLEMENTS 2022-30, 2022-31, 2022-32 et 2022-33

AVIS est donné que le conseil municipal, lors de sa séance tenue le lundi 19 septembre 2022, a adopté les projets de règlements suivants :

Premier projet de règlement 2022-30 amendant le règlement de zonage 2014-14 dans le but d'autoriser spécifiquement l'usage 6442 – *Service de débosselage et de peinture de véhicules lourds* à l'intérieur de la zone 435-Cb. Cette zone située dans le secteur de la route de Saint-Philippe est représentée sur le plan ci-après.

INSÉRER PLAN

L'objet de ce règlement est tel que ci-dessus mentionné. Il vise à autoriser les services de débosselage et de peinture de véhicule lourd dans cette zone.

Premier projet de règlement 2022-31 amendant le règlement de zonage 2014-14 dans le but d'autoriser spécifiquement l'usage 6644 – *Service de forage de puits d'eau* à l'intérieur de la zone 307-HRR. Cette zone située dans le secteur du chemin Sullivan est représentée sur le plan ci-après.

INSÉRER PLAN

L'objet de ce règlement est tel que ci-dessus mentionné. Il vise à autoriser les services de forage de puits d'eau dans cette zone.

Premier projet de règlement 2022-32 amendant le règlement de zonage 2014-14 dans le but d'agrandir la zone 354-Ha à même la zone 357-Ha adjacente, le tout tel qu'illustré aux plans « Avant » et « Après » ci-dessous.

INSÉRER PLANS

L'objet de ce règlement est tel que ci-dessus mentionné. Il vise à modifier les limites des zones ci-dessus.

Premier projet de règlement 2022-33 amendant le règlement de zonage 2014-14 dans le but d'agrandir la zone 863-Ca à même la zone 862-Ca adjacente, le tout tel qu'illustré aux plans « Avant » et « Après » ci-dessous.

INSÉRER PLANS

L'objet de ce règlement est tel que ci-dessus mentionné. Il vise à modifier les limites des zones ci-dessus.

Ces projets de règlements contiennent des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

La Ville tiendra une assemblée publique de consultation à l'égard de ces projets de règlements le lundi 18 octobre 2022, à compter de 19 h 30, dans la salle réservée aux délibérations du conseil municipal située au 855 de la 2^e Avenue à Val-d'Or. Au cours de cette assemblée, la mairesse ou un autre membre du conseil expliquera les projets de règlements et les conséquences de leur adoption.

Les personnes et organismes désirant s'exprimer à l'égard de ces projets de règlements peuvent également, jusqu'à la levée de l'assemblée publique de consultation, transmettre leurs commentaires par écrit au Service du greffe, 855, 2^e Avenue, Val-d'Or (Québec) J9P 1W8 ou à l'adresse électronique suivante : greffe@ville.valdor.qc.ca.

Ces projets de règlements sont disponibles pour consultation sur le site Web de la Ville, à l'adresse suivante : <https://www.ville.valdor.qc.ca/la-ville/administration/avis-publics> ainsi qu'à l'adresse indiquée précédemment.

DONNÉ à Val-d'Or, le 28 septembre 2022.

M^e KATY VEILLEUX, notaire
Greffière adjointe